



MASTER
Sciences humaines et sociales
Mention Intervention et développement social
Parcours Économie sociale et solidaire
MR11402A - Livret d'accueil



2024-2025

Sommaire

- 1 - Présentation du Master	3
- 2 - Bienvenue au Cnam !.....	4
2.1. Le Cnam, identité d'une Grande École : <i>Docet omnes ubique</i> (il enseigne à tous et partout)	
2.2. Le Musée du CNAM	
2.3. Le réseau de bibliothèques du Cnam	
2.5. Le plan des salles du Cnam	
- 3 - Étudier au Cnam.....	8
3.1. Les services à votre disposition au Cnam	
3.2. Le portail élève	
3.3. Accéder à l'Espace Numérique de Formation	
- 4 - Règles au bon suivi de votre formation et à la validation de votre certification	12
4.1. Contrôle des connaissances et notation	
4.2. Contrôle continu	
4.3. Examens surveillés	
4.4. Plagiat	
4.5. Assiduité et retards	
4.6. Conditions générales d'obtention de la certification	
4.7. Le stage (facultatif)	
Comment faire votre demande de stage ?	
- 5 - Les enseignements	14
5.1. Contenu de la formation	
5.2. Le programme du Master	
- 6 - Partenaires	27
- 7 - Associations	27
Bibliographie	28



- 1 - Présentation du Master

Le master Économie sociale et solidaire est une formation pluridisciplinaire qui s'adresse à des élèves motivé.e.s pour approfondir les questions liées au domaine de l'Économie sociale et solidaire (ESS).

Dans l'ESS comme dans l'action sociale et le travail social, le passage entre constat des problèmes sociaux et créativité des réponses passe nécessairement par une analyse interprétative de la société et par une connaissance des configurations historiques, socio-politiques, socio-économiques, institutionnelles et organisationnelles. La formation prend en compte l'ESS dans le cadre des transformations de la société.

En 1^{re} année du Master (M1), les auditeurs et auditrices seront amené.e.s à :

- Analyser, comprendre et synthétiser les problèmes sociaux complexes ;
- Analyser et évaluer les réponses apportées ;
- Développer les sens de la critique et de la proposition scientifiquement argumentée.

En 2^e année du master (M2), le parcours « Économie sociale et solidaire » est consacré à la connaissance approfondie de l'ESS grâce à des apports théoriques, des rencontres avec des initiatives solidaires et de projets innovants, des conférences thématiques.

Ce master se caractérise par l'attention portée aux innovations sociales mais également par l'apport d'une réflexion utile à construire des passerelles et des articulations avec le travail social. Ceci grâce à une ouverture internationale et par une mise en perspective historique des réalités actuelles.

Par ailleurs, les savoirs propres aux acteurs et actrices de l'ESS sont fortement valorisés et de nombreux échanges et rencontres sont organisés afin de permettre aux élèves de bénéficier des apports expérimentiels des porteurs de projet dans les différents domaines de l'ESS.

Le master est destiné à promouvoir un nouveau profil de cadre axé sur l'innovation sociale et la conduite du changement dans l'ESS, et plus largement dans l'action sociale et médico-sociale. L'ESS représente plus de 10 % des emplois en France (221.136 entreprises et structures employant 2,35 millions de salariés dans le secteur). Sur les 10 dernières années, l'ESS a créé en France 440 000 emplois nouveaux, en croissance de 23 %. En Ile de France, avec plus de 388 700 salariés, l'ESS représente un peu plus de 7 % des emplois de la région, selon le Panorama de l'ESS 2018.

De plus, les départs à la retraite prévus dans les prochaines années et leur renouvellement sont un enjeu majeur car ils ouvrent de nouvelles perspectives de recrutement pour les diplômés de ce master.

- 2 - Bienvenue au Cnam !

2.1. Le Cnam, identité d'une Grande École : *Docet omnes ubique* (il enseigne à tous et partout)

Le Cnam a été créé en 1794 sous l'impulsion de l'Abbé Grégoire et depuis lors, la mission de notre institution inscrit ses missions dans les valeurs portées par son fondateur : *"il faut éclairer l'ignorance qui ne connaît pas et la pauvreté qui n'a pas les moyens de connaître"*.



Pour plus de détails, voir l'histoire du Cnam et sur l'Abbé Grégoire :

<https://presentation.cnam.fr/>

<https://presentation.cnam.fr/histoire-projet/modernite-de-l-abbe-gregoire-390158.kjsp>

Le Cnam est un établissement public national à caractère scientifique, culturel et professionnel, constitué sous la forme d'un « Grand établissement », sous la tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il assure plus particulièrement des missions de formation supérieure continue tout au long de la vie, de recherche et de diffusion de l'information et de la culture scientifique et technique. Aujourd'hui, le Cnam, c'est :

- La proposition de formations qui regroupent 64 000 élèves en France et dans le monde ;
- La recherche scientifique développée grâce à 21 laboratoires de recherche, 7 laboratoires d'excellence, 348 enseignants-chercheurs titulaires, 1 école doctorale de site « Abbé Grégoire », mais également 3 écoles doctorales co-accréditées et écoles doctorales en partenariat et 360 doctorants et 64 thèses soutenues ;
- La diffusion de la culture, avec l'organisation de plus de 300 conférences et événements ; avec notre musée, ses 80 000 objets et 250 000 visiteurs par an ; mais également avec notre bibliothèque qui permet d'accéder à 160 000 volumes.

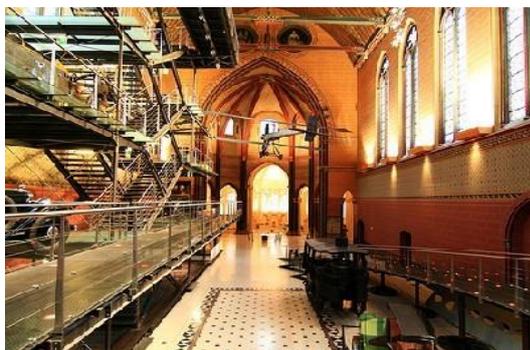


Pour consulter toutes les actualités du Cnam en Une : <http://www.cnam.fr>

2.2. Le Musée du CNAM

Le Musée des arts et métiers peut être considéré comme l'un des plus anciens musées techniques et industriels au monde. Son histoire est intimement liée à celle du Conservatoire national des arts et métiers, dont il est l'une des composantes.

Depuis 1794, les collections se sont enrichies de nombreux apports, précieux témoins de l'évolution des savoirs scientifiques et du progrès technique. Le musée conserve aujourd'hui une exceptionnelle collection, remarquable tant par son ampleur (près de 80 000 objets et 15 000 dessins) que par la diversité des thématiques couvertes. Le parcours de visite du musée en propose l'exposition, organisée en sept sections et permet de découvrir l'un des lieux les plus atypiques, l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs ayant été consacré par la Révolution française en « temple » de la technique. Parmi les pièces les plus remarquables, il faut signaler le cabinet de physique de Jacques Alexandre Charles et le laboratoire d'Antoine Laurent de Lavoisier, la collection d'horlogerie de Louis Ferdinand Berthoud, le métier à tisser les façonnés de Jacques Vaucanson, le télégraphe Chappe, le fardier de Cugnot ou l'Avion n° 3 de Clément Ader.



Le Musée des arts et métiers conserve une collection de référence. Il propose une importante programmation culturelle, à destination d'un vaste public, en particulier à travers ses activités pédagogiques, ses conférences et ses expositions temporaires, et dispose d'importantes ressources documentaires dans les domaines de l'histoire des techniques et du patrimoine industriel. Il anime le réseau des musées techniques, abrite la mission nationale de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain et participe à plusieurs programmes de recherches.

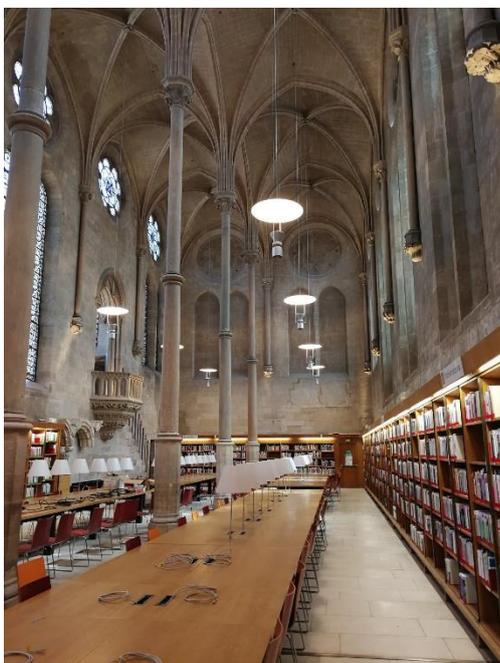
Tous les élèves inscrits au Cnam ont accès gratuitement au Musée des Arts et Métiers.



Pour plus de détails et d'informations, voir le site du musée : <https://www.arts-et-metiers.net/votre-visite>

2.3. Le réseau de bibliothèques du Cnam

Un réseau de bibliothèques et de centres de documentation met à votre disposition des documents spécialisés dans votre domaine d'étude et/ou de recherche. L'accès est gratuit, sous condition d'inscription au Cnam. Pour accéder aux ressources en ligne (base de données, références bibliographiques et revues électroniques), vous devez vous rendre dans les locaux de la bibliothèque (292 rue Saint Martin, 75003 Paris) et faire valider vos identifiants et mot de passe.



Les services :

- Consultation et emprunt de documents
- Prêt entre bibliothèques (PEB)
- Formation à la recherche documentaire
- Impression et photocopie (service payant).

La **bibliothèque du Cnam rue Conté** est spécialisée en **droit, action sociale, langues et sociologie**.



Formation recherche documentaire dans des bases de données juridiques, lien pour s'inscrire :

<https://bibliotheques.cnam.fr/opac/article/bases-de-donnees-en-droit/3-formation-express-drt>



<http://bibliotheque.cnam.fr>

Centre de documentation sur la formation et le travail du Cnam, vous accueille au 41 rue Gay-Lussac

Pour obtenir l'ensemble des références des mémoires du Master de recherche Travail social, action sociale et société déposés au Centre de documentation sur la formation et le travail du Cnam, suivre la procédure de recherche indiquée ci-après.

Se connecter au site du Centre : <http://docser.cnam.fr:8080/Main.htm>

2.4. La mission Handi'Cnam

Dans le cadre de l'accueil du suivi et de l'accompagnement des auditeurs et auditrices en situation de handicap (demande de prêt de matériel, tiers temps pour les examens...), l'élève peut contacter la **Mission Handi'Cnam** en toute confidentialité :

292 rue Saint-Martin – Accès 17 – rez-de-chaussée – Locaux handi-accessibles

Tel : 01 58 80 87 87 – handicnam_paris@lecnam.net

<http://handi.cnam.fr/>

Un guide de l'élève en situation de handicap est disponible via le lien suivant : <https://handi.cnam.fr/>

2.5. Le plan des salles du Cnam



Les numéros de salles sont composés comme suit : l'accès, l'étage puis le numéro de la salle.
Ex : accès 21, 2e étage, salle 32 : 21.2.32



Vos lieux d'enseignement



Site Saint-Martin
292 rue Saint-Martin
Paris 3°
M° Réaumur-Sébastopol
accès : 1 à 29

Site Conté
2 rue Conté
Paris 3°
M° Arts et Métiers
accès : 30 à 39

Site jeunes
40 rue des jeunes
Paris 2°
M° Bourse ou Grands Boulevards
accès : 40

Site Gay-Lussac
41 rue Gay-Lussac
Paris 5°
M° Luxembourg
accès : 41

Site La Plaine Saint-Denis
61 rue du Landy
93210 La Plaine Saint-Denis
RER B La Plaine Stade-de-France
accès : 61

École nationale supérieure des arts et métiers (Ensam)
155 boulevard de l'Hôpital
Paris 13°
M° Place d'Italie ou Campoformio
accès : ENS

La plupart des salles sont identifiées par une numérotation spécifique à 3 nombres et parfois une lettre désignant l'escalier :

Exemple : 21.1.12 = Accès 21 / 1^{er} étage / salle 12

- 3 - Étudier au Cnam !

3.1. Les services à votre disposition au Cnam

Pour savoir dans quelle salle les élèves ont cours, ils doivent se rendre sur la plateforme **hyperplanning** (également disponible sur application mobile) à l'adresse suivante :

 emploi-du-temps.cnam.fr

 portailleleve.cnam.fr



L'application mobile PlanniCnam va vous planifier la vie !

Créez et consultez votre planning personnalisé :

- Programmez des alarmes pour vos cours
- Recevez une alerte lorsque votre cours est déplacé ou annulé
- Visualisez sur un plan l'emplacement de vos salles de cours

Application **gratuite**, disponible sur l'App Store et Google Play.

Flashez ce code !



Téléchargez PlanniCnam dans Google Play



Téléchargez PlanniCnam dans l'App Store

Se restaurer sur les sites de St-Martin et Conté

Les distributeurs automatiques

Distributeur de boissons : accès 10, 11, 17, 31, et 39.

Distributeur de confiseries : accès 10, 11, 17 et 37.

Le restaurant des personnels et la cafétéria proposent des plats et sandwiches aux tarifs avantageux.

Rendez-vous au 2 rue Conté, rez de chaussée.



Crous restauration

Le Café des Techniques propose des plats à déguster à l'intérieur ou en terrasse, dans la cour d'honneur du site Saint-Martin (accès 3).

Du mardi au dimanche, de 10h à 18h.

Nocturne le jeudi jusqu'à 21h30.

L'Observatoire des études et carrières (OEC)

Le Cnam est inscrit réglementairement dans une démarche d'amélioration continue. À ce titre, il doit mener des enquêtes régulières. Des questionnaires d'appréciation des enseignements vous parviendront à l'issue de chaque semestre et vous serez contacté.e pour une enquête sur votre parcours professionnel environ deux ans après votre diplomation.

En tant qu'auditeur.rice, vous vous engagez à répondre à ces enquêtes.

Ces enquêtes sont menées, ou diligentées, par l'Observatoire des études et carrières du Cnam.

Cellule STOPVIOLENCE

Au Cnam, une cellule est chargée de recueillir et de traiter les signalements des actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes ou de discrimination.



Si vous êtes victime ou témoin de tels actes, vous pouvez le signaler en toute confidentialité à l'adresse : stopviolence@cnam.fr



Afin de retrouver l'ensemble des informations pratiques (*procédure et service de Validation des acquis et d'expérience professionnelle VAE/VAP, Fabrique des compétences etc.*) sur votre scolarité au Cnam Paris, un guide de l'élève est téléchargeable en ligne :

<https://handicap.cnam.fr/>

3.2 Le portail élève

Le centre Cnam Paris met à votre disposition un accès personnalisé qui vous permet de suivre votre scolarité en ligne. Vous en aurez besoin tout au long de votre parcours de formation. Il vous permet de :

- Télécharger des documents (certificat de scolarité, attestation de réussite, relevé de notes...);
- Suivre l'état et l'historique de vos inscriptions ;
- Consulter le planning de vos cours ;
- Accéder à vos résultats d'examens ;

Pour se connecter au portail élève :

1. Rendez-vous sur le site portailleleve.cnam.fr
2. Saisissez l'identifiant et le mot de passe reçus par courrier lors de votre première inscription

Connectez-vous au portail élève
et naviguez dans les différentes rubriques
https://portailleleve.cnam.fr
Identifiants | Mot de passe

<p style="text-align: center;">Parcours</p> <ul style="list-style-type: none">◆ Diplômes au Cnam◆ Diplômes hors Cnam◆ UE & documents téléchargeables (certificats de scolarité, relevés de notes)	<p style="text-align: center;">Données d'études</p> <ul style="list-style-type: none">◆ Inscriptions◆ Plannings◆ Examens (notes obtenues, attestations de réussite et convocations aux examens)	<p style="text-align: center;">Données administratives</p> <ul style="list-style-type: none">◆ Civilité de l'élève (identité, coordonnées, situation professionnelle)
--	--	--

3.3 Accéder à votre Espace Numérique de Formation

1) Connexion

Pour vous connecter, il suffit de saisir votre nom d'utilisateur ou votre adresse de messagerie Office 365 et votre mot de passe puis de cliquer sur le bouton Se connecter.

L'icône  vous permet de visualiser le contenu du champ « mot de passe ».

Cette page contient des parties présentes sur les différents écrans du portail ENF comme le menu, le fil d'Ariane et le pied de page. Dans le pied de page se trouvent des liens vers les crédits, les mentions légales, le site national du Cnam, la page d'aide et la conformité de l'accessibilité.

Ecran 1.1 : Page d'authentification

2) Les services de la page d'authentification

Si vous n'avez plus connaissance de votre mot de passe, vous avez la possibilité de réinitialiser via le lien « mot de passe oublié ». Saisissez votre nom d'utilisateur ou l'adresse électronique personnelle ou encore l'adresse Office 365 du compte ENF dont vous souhaitez réinitialiser le mot de passe, ainsi que votre date de naissance. Un courriel contenant un lien de réinitialisation sera envoyé sur votre adresse personnelle. Après avoir cliqué sur ce lien, il vous sera demandé de saisir votre nouveau mot de passe.

RÉINITIALISER LE MOT DE PASSE



Les champs marqués d'une astérisque () sont obligatoires*

Pour réinitialiser votre mot de passe, remplissez les champs ci-dessous.
Vous recevrez un courriel afin de spécifier un nouveau mot de passe.

Nom d'utilisateur ou adresse email *

Date de naissance *

VALIDER

Ecran 2.1 : Page de réinitialisation du mot de passe

Les règles au bon suivi de votre formation et à la validation de votre certification

4.1. Contrôle des connaissances et notation

Toutes les unités sont évaluées, ce qui permet d'attribuer des notes aux élèves. Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation en contrôle continu ou contrôle terminal. Chaque évaluation permet l'attribution d'une note (de 0 à 20) à chaque élève.

4.2. Contrôle continu

Le contrôle continu à réaliser individuellement, en dehors des heures de cours est privilégié car :

- Il est plus adapté au rythme de travail des professionnels qui constituent la promotion ;
- Il permet dans certains cas aux élèves de contextualiser les sujets et de les mettre en perspective avec leur propre activité ou projet professionnel.

L'échéance de remise du devoir est fixée par l'enseignant.e. La date ne peut être repoussée que si l'enseignant.e a donné son accord et fixé une nouvelle date.

4.3. Examens surveillés

Ces examens écrits sont effectués en temps limité. Les règles durant les examens écrits en temps limité sont les suivantes :

- Les épreuves peuvent être autorisées avec ou sans documents, avec ou sans ordinateur et/ou téléphone portable et/ou tablette ;
- Le responsable de chaque unité d'enseignement indique sur l'énoncé les règles relatives à l'usage des supports et matériels pendant les contrôles ;
- En cours d'examen, un élève n'est autorisé à communiquer qu'avec les surveillants présents dans la salle ;
- Les élèves ayant fraudé à un examen se voient automatiquement attribuer la note 0 à l'examen concerné.

4.4. Plagiat

Est considéré comme plagiat le fait d'utiliser totalement ou en partie du texte, du matériel graphique ou visuel, des pages web, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, en provenance d'autrui, en le faisant passer pour sien ou sans en indiquer explicitement les références.

Lorsqu'un enseignant signale qu'un élève a commis un plagiat, l'élève concerné se voit attribuer la note 0 au devoir en question.

Compilatio est visible en bas de la page d'accueil : <https://lecnam.net/>



4.5. Assiduité et retards

La présence est obligatoire à l'ensemble des activités d'enseignement, soit aux cours, visites à l'extérieur des locaux du Cnam, séminaires, examens, et toutes autres activités prévues par un enseignant.

L'assiduité est un engagement de la part de l'élève, notamment dans le cadre du dispositif des bourses talents.

4.6. Conditions générales d'obtention de la certification

La certification est acquise aux conditions suivantes :

- Une moyenne de 10 au minimum à chaque unité. L'obtention d'une moyenne égale ou supérieur à 10 permet d'obtenir les crédits et ainsi de valider les UE.

Les élèves absent.e.s lors d'un contrôle de connaissances auront la note de 0. Si leur absence est justifiée, ils pourront bénéficier d'un rattrapage.

Les élèves défaillant.e.s ne peuvent pas obtenir le diplôme. Sont considérés comme défaillant.e.s les élèves qui :

- Ne composent pas à l'examen final ou n'ont pas composé aux évaluations dans le cadre du contrôle continu ;
- Sont absents pour plus de 20% des heures de cours.

Enfin, **votre diplôme ou certification ne peut être délivré qu'après acquittement de la totalité des frais d'inscription et satisfaction des conditions d'obtention du diplôme.**

4.7. Le stage (facultatif)

Il est de la responsabilité de l'élève de trouver une organisation d'accueil pour son stage. Dans le cadre du Master ce stage est facultatif. C'est-à-dire qu'il ne conditionne pas la validation d'une unité d'enseignement. Toutefois, un stage immersif pour ce genre de préparation est vivement recommandé si l'élève dispose de cette possibilité. Une convention de stage est établie entre l'élève, l'organisation d'accueil et le Cnam. Cette convention mentionne les modalités pratiques et administratives, les dates et le sujet du stage, ainsi que les noms des tuteurs pédagogiques (Cnam) et professionnels (organisation).

Comment faire votre demande de stage ?

1. Remplir et signer la **convention de stage** (demande de convention à effectuer à pascale.bonnet@lecnam.net) avec l'organisme d'accueil qui devra aussi apposer son cachet.
2. Faire valider l'**accord pédagogique** par l'enseignant responsable de la formation suivie (signature et cachet) qui sera le référent au Cnam. Cet accord vous sera fourni conjointement à la convention de stage.
3. Demander à sa police d'assurance (assurance habitation en général) une **attestation d'assurance responsabilité civile personnelle** couvrant toute la durée du stage et **stipulant expressément que l'assuré est couvert dans le cadre d'un stage en entreprise.**

Les enseignements

5.1. Contenu de la formation

Master 1

RSV202	4 Crédits
Sociologie économique	
RSV208	2 Crédits
Accompagnement	
PPS202	4 Crédits
Solidarité et protection sociale	
ADD201	4 Crédits
Fondements et approches de l'addictologie	
RSV201	4 Crédits
Relations de services	
TRS111	4 Crédits
Politiques publiques et intervention sociale	
RSV209	4 Crédits
Associations : économie, sociologie, gestion	
RSV210	4 Crédits
Action communautaire et démarches participatives	
UA231M	4 Crédits
Soutien personnel et par groupe du projet de mémoire	
UASO13	20 Crédits
Projet de mémoire sur support numérique	
Une UE à choisir parmi les 6 suivantes	
ANG330	6 Crédits
Anglais professionnel	
RUS200	6 Crédits
Russe en parcours d'apprentissage personnalisé	
ARA100	6 Crédits
Cours de langue et de culture arabe, parcours collectif	
FLE100	6 Crédits
Français langue étrangère : parcours collectif	
FLE200	6 Crédits
Français langue étrangère : parcours personnalisé d'apprentissage	

Master 2

PPS203	8 Crédits
Question sociale et politiques sociales	
TRS204	6 Crédits
L'évaluation dans le domaine social et l'économie sociale et solidaire	
RSV204	4 Crédits
Nouvelles approches professionnelles et territoriales en économie sociale et solidaire	
RSV205	4 Crédits
Relations, services, solidarité	
RSV206	8 Crédits
Économie sociale et solidaire : théories, pratiques et innovations sociales	
RSV207	4 Crédits
Méthodologie de projet en économie sociale et solidaire	
UA231R	26 Crédits
Mémoire professionnel	

5.2. Le programme du Master

Master 1

RSV202 – Sociologie économique Anne SALMON – 40 heures d'enseignement

Contenu de la formation

Le cours est divisé en deux grandes parties :

La première est centrée sur la notion d'intérêt abordée ici sous l'angle d'une mise en perspective historique. Deux auteurs, l'un sociologue, l'autre économiste sont mobilisés : d'abord M. Weber, qui dans L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, examine le problème de la mentalité de « l'homme économique » moderne comme un « fait de culture ». Puis A. O. Hirschman, qui dans Les passions et les intérêts appréhende l'intérêt comme un paradigme pour penser les actions humaines.

La seconde se focalise sur la solidarité et les innovations sociales déployées dans le cadre notamment de l'économie solidaire. Afin de déconstruire la représentation selon laquelle le capitalisme détient le monopole de la création d'activités, différentes expériences sont présentées dans l'objectif de concrétiser la pluralité des logiques socio-économiques fondée sur l'enchevêtrement des principes d'intégration (marché, redistribution, réciprocité, partage domestique).

Compétences visées

Dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire

- Maîtriser des savoir-faire en sciences sociales pour appréhender des auteurs et des théories
- Repérer les points de blocages et les avancées actuelles pour une mise en œuvre d'innovations sociales et solidaires
- Articuler différents savoirs théoriques, empiriques et pratiques pour analyser des situations concrètes

Modalités d'évaluation

Contrôle continu

Fiche de lecture ou étude de cas

PPS202 – Solidarité et protection sociale Jean-Louis LAVILLE – 40 heures d'enseignement

Contenu de la formation

Le cours se structure autour de quatre axes :

- Conceptions de la solidarité à la fois du point de vue de la philosophie politique et de la socio-économie
- Mise en perspective historique et internationale des modes de construction de la solidarité et de leurs rapports à la protection sociale : régimes nationaux d'Etat-providence ; éléments sur la « gouvernance mondiale » de la solidarité ; services sociaux, solidarité et « care ».
- Focus sur des problèmes actuels liés à la protection sociale : accessibilité, vieillissement socio-démographique, chômage et exclusion, anthropocène.
- Présentation de problématiques de recherche liés à la protection sociale : double mouvement chez Polanyi ; triple mouvement chez Fraser ; services sociaux et partage entre secteurs privé, public et associatif.

Compétences visées

- Comprendre les relations entre les sphères économique, sociale et politique
- Acquérir une capacité critique pour aborder les débats actuels sur la protection sociale et la mobiliser dans des négociations professionnelles
- Distinguer les différents types de solidarité et leurs conséquences respectives sur les publics concernés.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu

Note de lecture portant sur un livre ou un chapitre de livre à résumer et à mettre en perspective avec une situation professionnelle vécue.

ADD201 – Fondements et approches de l'addictologie

Jean-Pierre COUTERON – 40 heures d'enseignement

Contenu de la formation

- Lieux de production des drogues et implications géopolitiques, conventions internationales et lois nationales.
- Epidémiologie des addictions et comparaison internationales.
- Théories neurobiologiques de l'addiction, mécanisme de la dépendance.
- Sevrage, substitution, réinsertion et réduction des risques.
- Réseaux de prise en charge pour le tabac, l'alcool et les drogues illicites : psychothérapies, thérapies cognitivo-comportementales, thérapies familiales, traitements de substitution, etc.
- Effets et prévention pour les différents produits : alcool, tabac, cannabis, héroïne, cocaïne, crack, drogues de synthèse, médicaments.
- Polytoxicomanies.
- Comorbidités ; double diagnostic ; schizophrénie et addiction.
- Situations et contextes particuliers : grossesse, travail, prison...
- Addiction sans produit : jeux pathologiques ; jeux d'argent ; jeux vidéo ; dépendance au travail, addiction sexuelle, achats compulsifs.

Compétences visées

- Savoir repérer l'usage nocif et la dépendance
- Savoir conseiller et orienter une personne en situation de souffrance par rapport à une addiction.

Modalités d'évaluation

Examen sur table

TRS111 – Politiques publiques et intervention sociale

Emmanuel JOVELIN – 40 heures d'enseignement

Contenu de la formation

Les politiques sociales en mutations. Histoire et évolution de la lutte contre les exclusions, des politiques sectorielles, des droits des usagers.

- L'actuelle structuration du secteur social et médico-social : le Code de l'action sociale et des familles, la loi de rénovation du 2 janvier 2002, la loi du 11 février 2005, les lois relatives à la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, etc.

- Les politiques sociales aujourd'hui : la décentralisation, la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales, les nouvelles conceptions du travail social et de l'intervention sociale.

- L'avenir de l'action sociale et médico-sociale, du travail social et de l'intervention sociale au regard des mutations actuelles.

Compétences visées

- Identifier les mutations traversant les politiques sociales et médico-sociales
- Identifier les enjeux territoriaux, institutionnels et organisationnels conditionnant l'action sociale et médico-sociale
- Identifier les enjeux professionnels et les nouvelles compétences requises par les politiques sociales

Modalités d'évaluation

Contrôle continu

Note de lecture d'une dizaine de pages sur un ouvrage concernant un aspect des politiques sociales. Il s'agit de situer l'ouvrage choisi, de restituer l'essentiel de son contenu et de discuter son apport de façon personnalisée, avec une mise en perspective professionnelle.



RSV201 – Relations de service

Jean-Louis LAVILLE – 40 heures d'enseignement

Contenu de la formation

Cette Unité d'Enseignement est consacrée à l'analyse du phénomène de " tertiarisation " des économies contemporaines, c'est-à-dire la montée en leur sein des relations de service. Elle construit un cadre d'analyse pour examiner les formes concrètes que prennent les relations de service dans les entreprises privées, le service public et les associations. Elle établit ainsi des distinctions dans cette réalité multiforme. Par-delà la dimension organisationnelle, la dimension institutionnelle est mobilisée ici pour identifier et caractériser ces différents types de service qui ne sont pas tous équivalents sur le plan des valeurs démocratiques.

Dans un premier temps, les relations de service sont étudiées dans les entreprises privées industrielles. Par ce biais, il est possible de constater que les relations de service ne se limitent pas aux activités de service, mais touchent aussi à des activités autres comme l'industrie.

Dans un deuxième temps, on poursuit l'approche de services dont la logique institutionnelle est fondée sur un registre de légitimation différent de l'entreprise privée. La prise en compte de la dimension institutionnelle amène à distinguer sociologie du service public et sociologie de l'entreprise privée.

Dans un troisième temps, sont examinés les services relationnels, ce qui a mené à intégrer l'étude du rôle socio-économique des associations à travers sa problématisation en termes d'économie solidaire.

Au total, le développement des services est loin de s'identifier à celui d'un marché de services. La solidarité constitue une référence importante dans la conception et le fonctionnement des services.

La conclusion met l'accent sur les questions sociologiques posées par les changements économiques, synthétisant les enseignements des différentes situations étudiées pour insister sur les choix de société liés aux modes de structuration de la société de services. L'observation de l'existant alimente une réflexion sur les futurs possibles.

Compétences visées

- Maîtriser une grille d'analyse permettant d'aborder les situations de services auxquelles les étudiants sont confrontés
- Expérimenter dans une étude de cas cet outil et s'être approprié son maniement
- Appréhender concrètement les différentes manières de concevoir les relations entre prestataires et usagers dans les services

Modalités d'évaluation

Devoir maison à rendre



RSV209 – Associations : économie, sociologie, gestion

Jean-Louis LAVILLE – 40 heures d'enseignement

Contenu de la formation

Le cours se structure autour de quatre axes :

1. Approche sociologique : dimensions institutionnelle et organisationnelle de l'association
2. Approche économique : hybridation des principes et des ressources
3. Approche de la gouvernance et de la gestion :
 - Dimensions participative et délibérative des fonctionnements internes
 - Rapports aux pouvoirs publics
4. Cohérence entre analyse socioéconomique et outillage de gestion

Compétences visées

- Comprendre l'originalité des fonctionnements associatifs.
- Acquérir des aptitudes nouvelles en matière de diagnostic associatif pluridisciplinaire.
- Acquérir des capacités d'action à partir d'une analyse approfondie des situations.

Modalités d'évaluation

Travail de groupe



RSV210 – Action communautaire et démarches participatives

Elisabetta BUCOLO – 40 heures d'enseignement

Contenu de la formation

Les dynamiques d'action communautaire sont définies comme « des démarches d'action collective, attentives aux liens communautaires, à l'épaisseur du social et relevant d'une logique d'empowerment, c'est-à-dire de reconnaissance et de valorisation des ressources des personnes, des groupes, des communautés » (SPISC, 2016). Elles se distinguent de l'intervention communautaire, dans le sens où il ne s'agit pas seulement de mettre en place des méthodes par lesquelles des groupes sont soutenus et accompagnés pour déployer des actions collectives, mais visent plutôt à valoriser des actions initiées et portées par des groupes, des communautés qui veulent trouver des solutions à des problèmes qui les concernent directement. Ainsi, tout en visant une forme d'émancipation des citoyens, par la capacité de promouvoir des changements sociaux significatifs, l'action communautaire incarne une dimension critique. Elle est pensée comme une action politique, levier pour le pouvoir d'agir des plus pauvres et exclus.

Dans ce cours, il sera question d'approfondir les apports de l'action communautaire et des démarches participatives, qui sont susceptibles d'appuyer le déploiement de formes inédites d'organisation et de solidarité issues de collectifs citoyens. Il s'agira tout d'abord d'en retranscrire l'histoire à partir des premières expérimentations en Amérique, et plus précisément aux États-Unis et au Canada, ainsi qu'en Amérique Latine, dans des contextes favorables à leur éclosion à partir des années 1960. Puis, d'en analyser les développements, parfois difficiles, en France au cours des années 1970 et jusqu'aujourd'hui. L'action communautaire reste difficile à cerner en raison de ses pratiques protéiformes et du fait qu'elle agit sur plusieurs domaines (l'habitat, la gestion de sites naturels, l'insertion professionnelle, ...) et qu'elle s'exprime sous différentes formes (associative, collective, coopérative...). Nous proposerons donc des focus sur différentes expériences de l'action sociale, médico-sociale et de santé dans lesquels les approches communautaires se sont développées (la santé communautaire, l'action des biffins, les squats, ...) et plus généralement, nous analyserons les pratiques et les potentialités d'innovation de l'action communautaire en termes de réduction des inégalités.

Il sera également question d'appréhender les démarches participatives et plus particulièrement les différentes formes de recherche participative. Depuis quelques années maintenant, dans le sillage de la méthode du croisement des savoirs portée par ATD Quart Monde, les chercheurs s'associent aux publics concernés par des questions sociales et sociétales, ainsi qu'aux praticiens pour mobiliser des recherches dont la portée est plus compréhensive. Il s'agit de produire des connaissances issues de l'expérience de personnes directement concernées (handicap, pauvreté, ...) et de faire connaître et valider les nouveaux savoirs issus de ces recherches. Dans ce cours, il s'agira d'approfondir les questions épistémologiques, éthiques et méthodologiques que soulèvent ces recherches participatives.

Compétences visées

- S'approprier les bases théoriques pour mettre en œuvre des démarches communautaires adaptées au contexte et à la culture des actions et organisations visées ;
- Savoir valoriser, accompagner le développement de l'expertise des personnes dans le cadre de démarches participatives (dans l'action comme dans la recherche) ;
- Savoir analyser des situations individuelles et collectives en termes de participation des personnes ;
- Apprendre à favoriser l'expression, la mobilisation, l'autonomie des personnes elles-mêmes, dans le respect de chacun.

Modalités d'évaluation

Présentation d'une étude de cas ou d'une analyse de situation

 **RSV208 – Accompagnement**
Anne SALMON – 30 heures d'enseignement

Contenu de la formation

Les apprentissages théoriques et empiriques de ce cours sont de plusieurs ordres :

- Favoriser une compréhension de la démarche de recherche ;
- Saisir les principes épistémologiques qui traversent les sciences sociales ;
- Apprendre à articuler dans un projet de recherche les dimensions théorique et empirique ;
- Identifier les étapes indispensables entourant le choix d'un sujet et la réalisation de l'enquête (état de la question, élaboration de la méthodologie, analyse des données)

Compétences visées

- Élaborer un projet de recherche
- Rédiger un projet de recherche de façon claire et synthétique
- Présenter un projet de recherche à l'aide d'un support numérique

Modalités d'évaluation

Contrôle continue

 **UA231M – Soutien personnel et par groupe du projet de mémoire**
Anne SALMON – 30 heures d'enseignement

Contenu de la formation

Cette UA est complémentaire à l'UE RSV208. Tout en favorisant les échanges collectifs, les séances encadreront la réalisation du travail individuel demandé à chacun.

Le cours propose un approfondissement des connaissances sur les différentes techniques nécessaires à la réalisation du projet de recherche et à sa présentation. Elle s'attache à permettre aux élèves d'aiguiser leur regard critique afin de mieux appréhender les enjeux des choix théoriques et méthodologiques qu'ils sont amenés à faire. Pour cela, les séances insisteront sur la rigueur de la démarche de recherche et sur l'importance de la structuration d'un écrit à vocation scientifique, ainsi que sur :

- La nécessité d'adopter un point de vue critique sur son propre travail d'enquête ;
- La réflexion sur le choix du sujet, sur la posture du chercheur et son implication sur le terrain, sur la manière dont son expérience personnelle et/ou professionnelle, ses lectures orientent son regard...
- L'importance de l'écriture régulière du travail d'enquête (consignée dans un journal de terrain) comme support essentiel de la collecte des données ;

Compétences visées :

- Développer une posture de recherche critique pour élaborer un projet de recherche
- Finaliser la rédaction d'un projet de recherche
- Savoir utiliser des outils numériques pour réaliser une présentation audio ou vidéo d'un projet de recherche (approfondissement)

 **UASO13 – Projet de mémoire sur support numérique**
Anne SALMON – 0 heure d'enseignement

Contenu de la formation

Le projet de mémoire de master 1 est une étape essentielle de la recherche sur laquelle s'appuiera la rédaction d'un document final en Master 2.

Dans ce cadre, les auditeurs/trices du Master Intervention et Développement Social parcours Recherche en Travail Social ou parcours Economie Sociale et Solidaire ont :

- à rédiger un texte exposant leur sujet, la méthode envisagée et le choix du terrain d'enquête. (Entre 10 et 20 pages, annexes et bibliographie non comprises).
- à réaliser une présentation sur support numérique de leur projet (il peut s'agir d'un document audio, vidéo etc.)

Le choix du sujet est libre. Nous conseillons néanmoins de le choisir en fonction du parcours dans lequel l'auditeur/trice est inscrit/e. En tout état de cause, le sujet doit être validé dans le cadre de l'UE RSV208 « Accompagnement ».

A ce stade, il faut être attentif à la faisabilité de la recherche sur laquelle le mémoire exigé en Master 2 prendra appui (accessibilité du terrain, temporalité ...). Cela suppose de bien délimiter son questionnement, sa méthode mais aussi de penser l'organisation de son temps.

Concernant la méthode, elle doit naturellement être conçue au regard du questionnement proposé par l'auditeur/trice. Là encore, une très grande liberté est offerte. En matière de collecte des données, il peut s'agir d'observations, d'entretiens semi-directifs, de questionnaires, ou encore d'un travail sur un corpus de textes (législatifs, professionnels, institutionnels...), d'archives etc.

L'organisation d'une soutenance orale n'est pas obligatoire en M1. Par contre, la présentation du projet sur support numérique fait partie intégrante de la note de l'UASO13.

Important : Pour valider la note du mémoire, il est obligatoire d'être inscrit à l'UA après création de votre dossier de candidature effectué auprès du ou de la gestionnaire administrative et pédagogique de l'EPN. Les inscriptions en Master 2 ne sont effectives que lorsque l'ensemble des UE de M1 sont validées.

Les candidats au master 2 sont néanmoins invités à déposer leur dossier de candidature avant la remise de toutes les notes qui interviennent, sauf exception, le 30 septembre au plus tard.

Master 2

PPS203 – Questions sociales et politiques sociales

Anne SALMON – 80 heures d'enseignement

Contenu de la formation

Pour certains auteurs, les politiques sociales peuvent être appréhendées sous l'angle d'un processus de normalisation. Ainsi, en conclusion de l'ouvrage *Surveiller et punir*, Michel Foucault affirme à propos des sociétés contemporaines : « Les juges de normalités y sont présents partout. Nous sommes dans la société du professeur-juge, du médecin-juge, de l'éducateur-juge, du "travailleur social"- juge ; tous font régner l'universalité du normatif. » Selon cette thèse, les sciences humaines sont impliquées dans ce processus porté par « une modalité spécifique et nouvelle de pouvoir : une certaine politique du corps, une certaine manière de rendre docile et utile l'accumulation des hommes. » Le philosophe met en évidence un triptyque pouvoir/savoir/techniques d'intervention constitutif de la modernité dont l'âge classique est l'un des marqueurs. C'est effectivement au XVIIe siècle que :

- Sur le plan de la connaissance se construit un nouveau cadre épistémologique dont Descartes est l'une des figures emblématiques
- Sur le plan politique, les théories de la souveraineté offrent un socle théorique à la monarchie absolue
- Sur le plan institutionnel, s'établit une création inédite que Foucault nomme « le grand renfermement » par laquelle indigents, vagabonds, fous, malades et invalides sont mis hors circuit.

Ce triptyque donne à l'ancien régime une cohérence dont le monde contemporain garde des traces. Par-delà les ruptures et les infléchissements de sens, le lien entre le monde correctionnaire d'hier et les dispositifs de normalisation d'aujourd'hui est souligné à plusieurs reprises. Aussi, à suivre Foucault l'avènement des démocraties qui ont pourtant balayé l'ancien régime n'aurait finalement eu sur certaines méthodes forgées à l'âge classique que des effets de distorsions. Plus doux, les moyens d'assujettissement n'en seraient pas moins insidieux et efficaces.

Cette lecture assez pessimiste peut être confortée empiriquement par l'étude des dispositifs managériaux qui encadrent actuellement les interventions sociales afin de les soumettre aux objectifs d'aide et de contrôle de publics ciblés. Il n'empêche que, dans le même temps, des initiatives (par exemple celles qui se réclament de

l'économie solidaire) sont symptomatiques d'un mouvement inverse visant la démocratisation des pratiques. Ce sont en fait deux tendances contradictoires allant de la stricte expertise plus ou moins coercitive de "spécialistes-juges" à l'implication plus ou moins participative "d'usagers-citoyens". Ces tendances que l'on ne retrouve jamais à l'état pur offrent à l'observateur une réalité moins monolithique qu'il n'y paraît. Le cours se focalisera sur les points de tension mais aussi d'articulation entre politiques sociales/institutions et socialités démocratiques/formes de savoir.

Le « social » est situé historiquement et les interventions dans ce domaine le sont aussi. Pour faire toucher du doigt la nouveauté de cette conceptualisation, il est utile de revenir brièvement sur l'apparition et la complexification progressive du vocabulaire du « social ». Il faudra ensuite examiner la discussion autour de l'émergence de « la question sociale » à partir des thèses de Robert Castel et de Michel Foucault. Une première trame du questionnement de ce cours peut être formulée de la façon suivante : à quelles conditions les hommes peuvent-ils envisager que les problèmes qu'ils rencontrent sont susceptibles d'être résolus par des moyens leur permettant d'agir par eux-mêmes dans une visée transformatrice de leurs conditions sociales ? Ces moyens relèvent-ils inéluctablement d'une technologie sociale aux mains de spécialistes ? Ou au contraire, l'histoire des politiques sociales offre-t-elle une image plus diversifiée dans laquelle la vision techniciste n'est qu'une modalité d'intervention, un modèle dominant certes, mais concurrencé par d'autres ?

Compétences visées

- Connaître l'histoire des politiques sociales
- Comprendre les enjeux épistémologiques de différentes modalités d'intervention sociale (agir pour, sur ou avec)
- Situer sa pratique à l'aide d'un outillage historique, théorique et épistémologique

Modalités d'évaluation

Contrôle continu

Note de synthèse sur l'un des aspects théoriques examinés en cours

TRS204 – L'évaluation dans le social et l'économie **Jean-Louis LAVILLE – 60 heures d'enseignement**

Contenu de la formation

Le cours se propose de définir l'évaluation comme une technique d'intervention sociale, de la situer parmi les autres démarches et méthodes de régulation de l'action collective. Au-delà de la technique, il s'agit de s'interroger sur le sens du développement de l'évaluation au cours des dernières années. Il se structure autour de quatre axes :

1) L'évaluation des programmes et des politiques sociales

Cette séquence introduit à une réflexion sur la question de l'appréciation d'une politique publique, en montrant les différents problèmes posés par la mise en relation de ses objectifs, de ses moyens et de ses effets. Les problèmes généraux de l'évaluation sont abordés à travers les débats autour de la définition de l'évaluation (mesure / jugement) et à partir de la relation entre l'évaluation et la question de la modernisation de l'État. Les rapports complexes entre l'évaluation et la décision publique sont examinés du point de vue des rapports entre les élus, les experts et les citoyens, et du point de vue des relations temporelles entre processus d'évaluation et agenda politique. L'exemple des politiques de lutte contre la pauvreté sert d'illustration aux questions générales qui sont abordées.

2) L'évaluation de l'activité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Les établissements et services relevant de la loi 2002-2 doivent procéder à des évaluations internes et externes. Cette séquence précisera :

- Le cadre législatif et réglementaire de ces évolutions
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- La structuration des cadres explicatifs autour des écarts entre les objectifs poursuivis par les pouvoirs publics et leurs conditions d'application

Cette séquence doit permettre, notamment, une aide à l'accompagnement méthodologique de l'évaluation interne et à la préparation de l'évaluation externe de l'activité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Elle inclut un travail d'analyse critique de rapports d'évaluation.

3) L'évaluation et l'appropriation par les professionnels

Les méthodes mobilisées pour l'évaluation soulèvent des questions concernant par exemple la mobilisation des équipes, l'analyse des résistances ou la prise en compte de controverses. Il devient donc nécessaire de réfléchir aux dimensions technocratiques ou démocratiques de l'évaluation telle qu'elle est mise en œuvre dans divers contextes professionnels.

4) L'évaluation de l'utilité sociale

L'ampleur du débat sur l'évaluation dans l'économie sociale et solidaire est liée à l'acuité de la question des frontières de celle-ci, entre économie privée lucrative et économie publique. Gadrey a été l'un des premiers chercheurs à faire des apports décisifs sur le sujet. Pour lui « L'activité d'une organisation d'économie solidaire a une utilité sociale, ou une valeur sociétale, si elle a pour résultat constatable et, en général pour objectif explicite, au-delà d'autres objectifs éventuels de production de biens et de services destinés à des usagers individuels, de contribuer à des objectifs collectifs ou sociétaux (ou « bénéfiques collectifs ») dont les principaux sont les suivants :

- La réduction des inégalités économiques et sociales, y compris par l'affirmation de nouveaux droits
- La solidarité (nationale, internationale ou locale) et la cohésion sociale
- L'amélioration des conditions collectives du développement humain durable (dont font partie l'éducation, la santé, la culture).

Compétences visées

- Analyser les objectifs et les méthodes d'évaluation dans le social, le médico-social, l'économie sociale et solidaire.
- Connaître les obligations légales et concevoir des dispositifs innovants
- Etablir des cahiers des charges précis en fonction des types d'évaluation choisis.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu

Analyser une démarche d'évaluation déjà menée où proposer une démarche d'évaluation dans une structure du social, du médico-social, de l'économie sociale et solidaire.



RSV204 – Nouvelles approches professionnelles et territoriales en économie sociale et solidaire

Elisabetta BUCOLO – 42 heures d'enseignement

Contenu de la formation

Une structure de l'économie sociale et solidaire ne saurait se confondre totalement, dans son objet et son organisation, avec l'entreprise capitaliste. La différence va bien au-delà des valeurs (un sociétaire n'est pas un actionnaire : une personne égale une voix, non redistribution des dividendes, non lucrativité, effectivité de l'engagement du sociétaire, utilité sociale, ...) et s'exprime dans la place même reconnue et donnée aux salariés et aux bénévoles, ainsi qu'aux publics concernés.

Elle s'exprime aussi dans le rapport au territoire puisqu'il s'agit d'une économie non délocalisable ou répondant à une volonté de reterritorialisation des activités productives. La notion de proximité faisant sens à la fois en termes relationnels comme spatiaux. Cependant, tout autant que dans les secteurs public et privé, des multiples évolutions viennent impacter les activités des initiatives de l'ESS.

Ces évolutions peuvent concerner à la fois les relations professionnelles, les formes d'engagement militant, les profils des publics et les problématiques les concernant, les dynamiques territoriales et partenariales. Mais elles concernent plus largement les évolutions économiques, environnementales et sociétales qui redessinent la nature et les finalités des initiatives de l'ESS. Dans ce cours, il s'agit de donner des outils de compréhension, mais aussi d'opérationnalité, aux cadres qui doivent mieux cerner leur rôle et leur fonction par un approfondissement des enjeux complexes liés à l'ensemble de ces évolutions.

Compétences visées

- Comprendre l'évolution des champs d'intervention des salariés et des bénévoles de l'économie sociale et solidaire afin de mieux gérer des équipes mixtes.
- Accompagner l'évolution des nouvelles approches professionnelles et des formes d'engagement militant.
- Être en mesure de répondre aux nouveaux besoins des nouveaux publics.

- Identifier les évolutions des territoires d'intervention des acteurs de l'ESS afin de pouvoir animer les réseaux existants et d'impulser de nouvelles dynamiques de partenariat et de coopération territoriale.
- Mise en cohérence des initiatives de l'ESS avec les évolutions du contexte social, environnemental, politique et économique.

Modalités d'évaluation

Examen final

Mise en place d'un serious game* en adéquation avec les apports des cours ou/et note de validation.

(*activité qui combine une intention « sérieuse » — de type pédagogique informative, communicationnelle, d'entraînement — avec des ressorts ludiques).

ou Rapport d'étonnement concernant les initiatives solidaires qui ont fait l'objet des visites apprenantes.



RSV205 – Relations, services, solidarité

Elisabetta BUCOLO – 42 heures d'enseignement

Contenu de la formation

Cette unité d'enseignement est consacrée à l'analyse du phénomène de tertiarisation des économies contemporaines, et plus particulièrement la place qu'y occupent les nouvelles formes de solidarité.

L'étude du rôle socio-économique et socio-politique des initiatives innovantes de l'économie sociale et solidaire dans l'économie, permettra d'appréhender à la fois la pluralité des formes économiques tout autant que la portée tribunitienne de ces initiatives d'ESS.

Si la solidarité constitue une valeur de référence dans leur conception et fonctionnement, elle peut être interprétée et mobilisée de manière différente.

Ainsi, à partir d'un éclairage sur trois champs de déploiement des services (les innovations sociales, les entreprises sociales et les associations), il sera question de saisir les enjeux spécifiques à ces ensembles et de proposer un éclairage conceptuel sur des notions et des champs d'action qui génèrent des controverses théoriques et pratiques.

Il s'agit d'observer par ce biais, le regain actuel qui ont les questions qui touchent à la solidarité et au vivre ensemble. Nombreux sont les expériences et les initiatives qui, pour se démarquer de l'entreprise de marché se définissent sociales.

Il s'agit de créer des activités économiques tout en se souciant de répondre à des besoins sociaux et environnementaux dans le cadre d'une initiative privée au service de l'intérêt général. C'est donc la combinaison d'une entreprise viable et d'une finalité sociale qui est mise en avant par les promoteurs de ces expériences.

Cependant, les enjeux mobilisés par ces nouvelles expériences ne sont pas toujours de même nature. Si certaines s'inscrivent dans une visée de transformation politique et économique de grande ampleur, d'autres prônent une articulation avec le marché capitaliste allant jusqu'au social business.

Durant le cours, il s'agira d'analyser ces évolutions pour les comprendre dans leur complexité et pour en mettre en exergue les éléments de controverse. Ces entreprises dites sociales, se réfèrent tout particulièrement à l'innovation sociale par laquelle elles caractérisent leurs actions par rapport aux entreprises classiques. Ces innovations sociales peuvent concerner à la fois les modes de production mais aussi de consommation et de distribution, dans les services sociaux et pour le changement des modes de vie. Or, par la notion d'innovation sociale on met l'accent sur des marqueurs spécifiques tels l'égalité formelle entre les membres, la participation directe des publics à la définition de l'offre de services et à la gouvernance, des finalités d'ordre social et sociétal.

Pour certaines de ces initiatives d'innovation sociale, la dimension politique s'incarne dans les aspirations portées par les innovateurs. Or, ces considérations sur les caractéristiques de l'innovation sociale peuvent non seulement venir interroger les projets émergents, portés par des groupes d'acteurs au niveau territorial, mais également des pratiques et des projets mis en œuvre dans le secteur social et médico-social.

Nous verrons donc comment, dans l'espace associatif, les questions d'innovation sociale peuvent venir interroger les pratiques tout autant que le projet politique des associations. Cependant, l'observation de l'existant demande une méthodologie appropriée capable d'en mettre en exergue toutes ses spécificités. Lors de cet enseignement il sera donc également question d'appréhender les spécificités associatives à partir du constat qu'elles résultent de l'articulation entre le projet politique et une organisation apte à le mettre en

œuvre. Nous proposerons un cadre théorique pour l'étude des fonctionnements associatifs, notamment en termes de gouvernance associative, ainsi qu'un apport méthodologique.

Compétences visées

- Comprendre les évolutions sociétales et leurs impacts sur les divers champs d'intervention des initiatives de l'économie sociale et solidaire ;
- Identifier les spécificités associatives, notamment en termes de gouvernance démocratique et participation des personnes concernées ;
- Analyser et comprendre les enjeux liés à la mobilisation de concepts tels que : innovation sociale, entrepreneuriat social, entreprise sociale, économie sociale, économie solidaire, afin de développer une posture réflexive et critique.

Modalités d'évaluation

Examen final. En groupe de travail, les élèves seront amenés à proposer une "Controverse" sur l'un des sujets traités durant les cours.

RSV206 – Economie sociale et solidaire : théories, pratiques et innovations sociales

Elisabetta BUCOLO – 94 heures d'enseignement

Contenu de la formation

Le cours se propose d'expliciter le contexte historique, institutionnel, social et économique de l'économie sociale et solidaire.

Dans ce sens, dans la première partie de ce cours, il sera question de revenir sur l'histoire des initiatives de l'économie sociale et solidaire et plus particulièrement à l'associationnisme de la première moitié du dix-neuvième siècle, en passant par les formes d'institutionnalisation de l'économie sociale durant les années 1980 et la mobilisation des collectifs citoyens, issus des mouvements sociaux, proposant des initiatives d'économie solidaire. Cet ensemble composite est aujourd'hui réglementé par la Loi sur l'économie sociale et solidaire de juillet 2014. Cette loi est le fruit d'un processus de consolidation institutionnelle qui a évolué par étapes, à partir de la définition des statuts du secteur de l'économie sociale (associations, coopératives, mutuelles, fondations) et jusqu'à la définition d'un nouveau statut d'entreprise sociale d'utilité sociale. Ce processus a eu lieu grâce au travail institutionnel mené par les acteurs de l'économie sociale et solidaire et aux interactions avec les pouvoirs publics en termes d'action publique. Mais au-delà des statuts, des collectifs citoyens développent également des initiatives qui s'inscrivent dans la solidarité et l'innovation sociale.

Il s'agit ainsi, dans la deuxième partie de ce cours, de proposer des apports théoriques et professionnels sur les différentes expériences de l'économie sociale et solidaire, les plus récentes comme les plus anciennes. Pour ce faire, à des apports théoriques (notamment dans les supports mis en ligne) seront alternées des visites in situ (notamment lors des séances en présentiel), à la rencontre des acteurs et actrices des différents secteurs d'activité. Les domaines suivants peuvent être analysés, à partir des apports de chercheur.es et d'acteurs : le commerce équitable, la consommation responsable, les circuits courts, les finances solidaires, l'insertion par l'activité économique, la confiscation des biens à la criminalité pour un usage d'utilité sociale, les monnaies sociales et les systèmes d'échange non monétaires, etc.

Compétences visées

- Comprendre les différents domaines d'intervention de l'économie sociale et solidaire afin d'en identifier les enjeux spécifiques ;
- Identifier les innovations sociales de l'ESS afin d'animer des réseaux d'acteurs porteurs d'innovations, des incubateurs d'initiatives, des structures intermédiaires de promotion et accompagnement des initiatives de l'économie sociale et solidaire ;
- Identifier les modalités et les lieux d'interaction avec les pouvoirs publics ;
- Savoir produire une monographie sociologique à partir d'entretiens et d'observations de terrain ;
- Etablir une cartographie afin d'acquérir une connaissance approfondie des milieux de l'action sociale et de l'économie sociale et solidaire.

Modalités d'évaluation

Travail en groupe pour la réalisation de la monographie d'une initiative de l'ESS qui va être insérée dans une cartographie des acteurs de l'ESS et/ou Production d'un écrit réflexif individuel



RSV207 – Méthodologie de projet en économie sociale et solidaire

Elisabetta BUCOLO – 40 heures d'enseignement

Contenu de la formation

La méthodologie de projet permet d'acquérir les capacités d'animation et conduite d'un projet d'économie sociale et solidaire. Cet enseignement a donc comme visée celle accompagner les auditeurs et les auditrices à la création de projets innovants en ESS. Les auditeurs et auditrices travailleront collectivement pour mettre en œuvre les différentes phases de la méthodologie de projet et, de façon plus ciblée, ils/elles mobiliseront les outils spécifiques aux projets collectifs d'économie sociale et solidaire.

Il s'agira, en effet, de préciser les éléments suivants : les valeurs afférentes au projet, les besoins repérés, les usagers et acteurs concernés, l'approche de l'environnement du projet et des partenaires dont l'implication est recherchée, l'esquisse de l'organisation de l'activité, le plan d'action, la communication,

Le projet ne peut être abordé à travers une simple étude de marché mais nécessite la construction conjointe de l'offre et de la demande par une série d'allers-retours entre les parties-prenantes, et en particulier avec les publics potentiels, puis avec les principaux acteurs des différents environnements du projet. Y sont intégrées les contraintes externes (liées au secteur d'activité, aux dispositifs déjà existants, aux logiques d'action du partenariat mobilisable...) et les contraintes internes (conditions d'équilibre de gestion, ressources humaines, logistique, financements, ...). Sera abordée également la question de la nature spécifique des ressources et des financements solidaires aussi bien que de la communication en économie sociale et solidaire.

Maîtriser la méthodologie de projet en économie sociale et solidaire signifie mettre les acteurs, les publics et les partenaires concernés dans les conditions de pouvoir s'exprimer ensemble pour penser de façon " créative " leur projet collectif. Il s'agit d'évoluer vers des possibles qui n'étaient pas envisagés auparavant et qui surgissent grâce à la confrontation collective des acteurs et actrices du projet.

Compétences visées

- Savoir déterminer les phases d'un projet dans un souci de cohérence avec les besoins des personnes concernées ;
- Déterminer les réseaux d'acteurs et savoir analyser les besoins en lien avec les différentes parties impliquées dans les projets : les experts, les personnes directement concernées (habitant.es, usagers, patient.es...), les élu.es ainsi que les partenaires afin d'établir un diagnostic complet préalable à la conduite de projet ;
- Mettre en place un plan d'action et définir les moyens humains, matériels et financiers (subventions, bénévolat, vente de biens et services) pour le montage et la réalisation d'un projet d'économie sociale et solidaire ;
- Utiliser les instruments appropriés pour la mobilisation de financements, notamment dans le cadre des dispositifs de financement solidaire ;
- Analyser les données d'activités d'une structure, identifier les axes d'évolution afin de contribuer à la définition des stratégies d'action ;
- Réaliser des études (enquêtes de terrain, entretiens, observations, expérimentations ...) utiles à la conduite de projets, au diagnostic des besoins, à l'état des lieux de l'existant ;
- Savoir communiquer de façon pertinente et ciblée sur son projet.

Modalités d'évaluation

Validation par une fiche synthétique d'un processus de construction d'un projet (réel ou fictif) en économie sociale et solidaire.



UA231R – Mémoire professionnel
Elisabetta BUCOLO – 18 heures d'enseignement

Contenu de la formation

Cette unité est destinée à l'écriture du mémoire, ainsi qu'à la préparation de la soutenance devant le jury :

- Méthodologie du mémoire (présentiel - tutorat collectif 18h)
- Recherche bibliographique
- Enquête de terrain
- Traitement des données
- Rédaction du mémoire
- Préparation à la soutenance

Tout au long de l'année les auditeurs et auditrices réaliseront un travail personnel accompagné par un directeur/trice de mémoire. Ce travail de recherche donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire d'environ 80 à 100 pages. A titre indicatif, le texte doit présenter les points suivants :

- Rappel de la problématique et de l'état des connaissances sur le sujet mettant en évidence la controverse ou l'importance des débats théoriques sur la question ;
- Explication du cheminement méthodologique ayant permis d'arriver aux conclusions ;
- Analyse et observations du terrain d'enquête ;
- Présentation des résultats ou des conclusions ;
- Mise en évidence de l'apport personnel ;
- Évocation des perspectives intellectuelles ouvertes par ce travail de recherche.

Compétences visées et modalités d'évaluation

Le mémoire

Le choix du sujet est libre. Il doit être validé par l'enseignant.e responsable du Master. Il se prépare en lien avec les enseignements et dans le cadre d'un accompagnement individualisé par un directeur/trice de mémoire. Le travail est évalué par un jury composé du directeur/trice de mémoire et d'un.e enseignant.e-chercheur.e du Cnam ou d'un.e spécialiste (chercheur.e ou praticien.ne) d'une autre institution.

La soutenance

La soutenance orale du mémoire est obligatoire et publique. Le jury est composé du directeur/trice du mémoire et d'un.e enseignant.e du Cnam. La présentation de l'auditeur.trice dure au maximum 20 minutes et doit être claire, formulée d'une manière convaincante. La discussion avec le jury porte sur les apports théoriques et leur articulation avec le sujet du mémoire, les méthodes d'enquêtes retenues, la structure de l'argumentation et les principaux résultats de la recherche mais aussi sur les limites de la démonstration susceptibles de stimuler de nouveaux travaux et/ou des nouveaux projets.

Le mémoire doit se présenter comme un texte finalisé comportant une introduction, plusieurs parties (deux ou trois), une conclusion, une bibliographie et éventuellement, des annexes. Le diplôme de Master 2 permet une inscription en doctorat.

- 6 - Partenaires



- 7 - Association



La Solidaire est l'association des anciens élèves du Master

Bibliographie

RSV202

- Dictionnaire de l'autre économie, Folio/Actuel, 2006 de J-L. Laille, A.D. Cattani
- La nouvelle sociologie économique, Paris, Desclée de Brouwer, 2001, de B. Lévesque, G.L. Bourque, E. Forgues
- L'économie solidaire, une perspective internationale, Pluriel/Hachette, 2007, de J-L. Laille (dir.)
- L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme suivi de Les sectes protestantes et l'esprit du capitalisme, traduit de l'allemand par J. Chavy, Plon, Paris, 1964 de M. Weber
- Les Passions et les intérêts – Justifications politiques du capitalisme avant son apogée, traduit de l'anglais par P. Andler, Presses Universitaires de France, Paris, 1980. A.O. Hirschman
- Moraliser le capitalisme ? CNRS Editions, Paris, 2009 de A. Salmon
- La tentation éthique du capitalisme, La découverte, Paris 2007 de A. Salmon
- Associations et action publique, DDB, 2015 de J-L Laille, A. Salmon
- Le prince, Librairie Générale Française, 1971 de Machiavel

PPS202

- Solidarité, Le bord de l'eau, 2008 de L. Bourgeois
- Les trois mondes de l'Etat providence, PUF, 2007 de G. Esping Andersen
- Socio économie et démocratie - L'actualité de Karl Polanyi, Eres, 2013 de I. Hillenkamp, J-L. Laille

TRS111

- Le Hobo, Sociologie des sans-abris, Paris, Ed. Nathan Anderson N.
- Dire le social, Rennes, Presses de l'EHESP, 2020 Autès M. Rullac S.
- Rénover l'action sociale et médico-sociale : histoires d'une refondation, Dunod, 2^e éd., 342 p., 2005. Bauduret JF, Jaeger M.
- Outsiders, étude de la sociologie de la déviance, Paris, Ed. Métailié, 1985 Becker H.
- Un tour du monde des innovations sociales en faveur des personnes âgées (eds.), Paris, Le manuscrit Bertezene S.
- Les métamorphoses de la question sociale, Paris, Fayard, 1996 Castel R.
- La lutte des places, Paris, Ed Desclée Desbrouwer, 1994 De Gaulejac V.
- La jeunesse en errance face aux dispositifs d'accompagnement, Rennes, EHESP, 2009 Dequire AF, Jovelin E.
- L'accessibilité. Véritable enjeu de société, Grenoble, PUG, 2020 Ebersold S.
- L'éducation inclusive, privilège ou droit ? Accessibilité et transition juvénile, Grenoble, PUG, 2017 Ebersold S.
- L'école inclusive face à l'impératif d'accessibilité, Education et sociétés, n°41, 2018. Ebersold S.
- L'année de l'action sociale, Dunod, 2016. Guegen, JY.
- Asiles, Paris, Ed de Minuit, 1968 Goffman E.
- Les gens de rien. Une histoire de la grande pauvreté dans la France XXe siècle, Fayard, 2004. Gueslin A.
- L'articulation du sanitaire et du social. Travail social et psychiatrie, Paris, Dunod, 2012 Jaeger M.
- Usagers ou citoyens ? De l'usage des catégories en action sociale, Paris, Dunod, 2011 Jaeger M.
- De l'alcoolisme à l'abstinence, Ed. ASH Jovelin E. Oreskovic A.
- Sociologie des immigrés âgés. De la présence impossible au retour impossible, Paris, Ed. du Cygne, 2010 Jovelin E. Mezzouj F.
- Remords et Honte. Lecture sociologique des sentiments, Paris, Le manuscrit de Jovelin E. Mouchtouris A (dir.)
- Le travail social face à l'interculturalité. Comprendre la différence dans les pratiques d'accompagnement, Paris, L'Harmattan, 2002 Jovelin E., (éd.)
- Histoire des métiers du social en France, Ed. ASH (2005) Jovelin E. Bouquet B.
- Histoire du travail social en Europe, Ed. Vuibert, 2008 Jovelin E. (ed.)
- Radicalisation, Paris, Ed. MSH, 2014 Khosrokhavar F.
- L'économie solidaire, une perspective internationale, Paris, Desclée Desbrouwer, 2000, Hachette, 2013 Laille J.L.
- Reinventer l'association. Contre la société du mépris, Paris, Desclée De brouwer Laille J.L.
- L'invisibilité sociale, Paris, PUF, 2009 Leblanc G.
- L'après divorce, lien familial et vulnérabilité, Rennes, PUR, 1997 Martin C.
- Etre un bon parent : une injonction contemporaine, Rennes, Presses de l'EHESP, 2014 Martin C.
- L'enfant et la raison d'Etat, Paris, Seuil, 1977 Meyer P.
- Parcours migratoire et trajectoires de vie des personnes âgées immigrées, Sociologie de l'accompagnement social, Paris, L'Harmattan, 2018 Mezzouj F.
- La disqualification sociale, PUF, 1991 Paugam S.
- Repenser la solidarité, PUF, 2011 Paugam S.
- Politiques sociales et de santé, Presses de l'EHESP, 2012 Rayssiguier Y, Josianne Jégu J, Laforcade M.
- La société incivile, qu'est-ce que l'insécurité, Paris, Seuil, 1996 Roché S.
- Eloge des jardins. Ethique de la nature et de l'intervention de l'homme, Paris, Bord de l'eau, 2019 Salmon A.

- Le travail sous haute tension. Risques industriels et perspectives syndicales dans le secteur de l'énergie, Paris, Desclée Desbrouwer, 2011 Salmon A.
- Mais que font les éducateurs ? Le travail social à l'épreuve du politique, Paris, Desclée Desbrouwer, 2009 de Salmon A.

RSV201

- Sociologie des services, Toulouse, Erès (édition poche) de J.L. Laville

RSV209

- L'association- Sociologie et économie, Fayard Laville, Sainsaulieu
- La gouvernance des associations, Erès Hoarau, Laville
- La gestion des associations, Erès Bernet, Eynaud, Maurel, Vercher-Chaptal

PPS203

- Usagers ou citoyens ? De l'usage des catégories en action sociale et médico-sociale (dir.), Paris, Dunod, 259 p., 2011 de M. JAEGER
- Rénover l'action sociale et médico-sociale : histoires d'une refondation, Dunod, 2^e éd., 2005 de J-F. BAUDURET, M. JAEGER
- Nouveau dictionnaire critique d'action sociale, Bayard, 2006 de J-Y. BARREYRE, B. BOUQUET (dir.)
- Histoire de la folie à l'âge classique, Gallimard, Paris, 1972 de M. FOUCAULT
- Métamorphose de la question sociale. Une chronique du salariat, Fayard, Paris, 1995 de R. CASTEL
- "Interventions sociales et démocratie : une approche épistémologique" dans Innovations démocratiques et dispositifs d'intervention, A. Laoukili, A. Salmon (dir) CONNEXIONS 111 – 2019/1 de A. SALMON
- A. Salmon, Imaginaire scientifique et modernité ordinaire, ISTE, Londres, 2018. de A. SALMON

TRS204

- Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale, Dunod 2007 de Brigitte BOUQUET, Marcel JAEGER, Ivan SAINSAULIEU
- Evaluer les établissements et les services sociaux et médico-sociaux, Dunod, 2009 de Pierre SAVIGNAT
- Conduire et évaluer les politiques sociales territorialisées, Dunod, 2004. Guy CAUQUIL
- Conduite de l'évaluation interne dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux, Paris, 2009. ANESM
- L'évaluation des pratiques dans le secteur social et médico-social, Vuibert, 2009 de Jacques Papaye
- Evaluer l'utilité sociale de l'économie sociale et solidaire, Alter Guide, (Cours ESS Lille), 2015 de Véronique Branger, Laurent Gardin, Florence Jany-Catrice, Samuel Pinaud
- Les nouveaux indicateurs de richesse, La découverte, 2012 de Jean Gadrey, Florence Jany-Catrice
- Dictionnaire de l'autre économie, Gallimard, 2012 de Jean-Louis Laville, Antonio David Cattani (dir)

RSV204

- Politique de l'association de J. L. Laville
- Dictionnaire de l'autre économie de J. L. Laville, A. D. Cattani

RSV205

- L'innovation sociale, Erès, 2014 de Klein J.L., Laville J.L., Moulaert F. (coord.)
- La démocratie un enjeu pour les associations d'action sociale, DDB, 2008 de Haeringer J. (coord.)
- L'association. Sociologie et économie, Fayard/Pluriel, 2013 de Sainsaulieu R., Laville J.L.
- Diffuser ou périr, les promesses de l'innovation sociale - Sociologies pratiques n.31, 2015 de Bucolo E., Fraise L. (coord.)
- Outsiders, Ed. Métailié, 1985 de Becker H.S.

RSV206

- L'économie solidaire en pratiques de Hersent M., Palma-Torres A.
- Penser d'économie solidaire : une perspective internationale. Revue Française de Socio-économie, n.15, 2015 AA.VV.
- Introduction à la finance solidaire, PUG, 2013 de Artis A.
- Quelle commerce équitable pour demain ? Pour une nouvelle gouvernance des échanges. Editions CLMayer, 2009 de Gendron C., Palma-Torres A.
- L'économie solidaire en pratiques dans les Régies de quartier et de territoire. Edition CNRLQ, 2009 de Gardin L.
- Les circuits courts alimentaires. Entre marché et innovation sociale de Chiffolleau Y.



**Responsable (national et opérationnel)
du Master :**

**Jean-Louis Laville, Professeur titulaire de la
chaire Économie Sociale et Solidaire**
jean-louis.laville@lecnam.net

Responsable du M1 et du M2 parcours RTS :

**Anne-Emmanuelle Salmon,
Professeur des Universités**
anne-emmanuelle.salmon@lecnam.net

Responsable du M2 parcours ESS :

**Elisabetta Bucolo,
Maître de conférences en sociologie**
elisabetta.bucolo@lecnam.net

**Gestion pédagogique
EPN12 – Santé et Solidarité**

**Joaninha Catarino-Riaudet
01 58 80 84 14**

master.ess@lecnam.net

**Le Cnam
EPN12 Santé – Solidarité
2 rue Conté
75003 Paris
santé-solidarité.cnam.fr**